



Rosemont

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le 24 avril 2019

Accompagnement des aînés à la Régie du Logement : L'AQDR-Rosemont salue ce pas dans la bonne direction

L'annonce de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest et de Madame Marguerite Blais, ministre responsables des Aînés et des Proches aidants, d'accorder 3,2 millions de dollars pour accompagner les aînés dans leurs démarches auprès de la Régie du Logement vient répondre en partie aux nombreuses préoccupations à l'égard des baux dans les résidences privées pour aînés.

Le projet de loi 16 prévoyait déjà une ouverture plus grande pour l'accompagnement dans les démarches auprès de la Régie et ce montant vient appuyer la démarche. « Cela étant dit, les baux des résidences privées pour aînés sont complexes et de l'avis même de la ministre Blais, les aînés hésitent à se plaindre par crainte de représailles. Nous attendons le fruit du travail amorcé pour simplifier les baux des résidences privées pour aînés », de dire le président de l'AQDR-Rosemont, André-Bernard Lemer.

L'AQDR-Rosemont réitère la recommandation de la vérificatrice générale qui réclamait une section spécialisée pour les aînés vivant en résidence privée. À cet égard, l'organisme étudie présentement la pertinence de créer une « Régie des aînés » qui permettrait de traiter des cas problématiques tant en matière de logement qu'en matière de service auprès des professionnels dont les codes de déontologie souffrent également de complexité.

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) de Rosemont a pour mission exclusive la défense des droits culturels, économiques, politiques et sociaux des personnes à la retraite dans Rosemont-La-Petite-Patrie.

Source :

Floriane Abguéguen – Gestionnaire de projets

AQDR Rosemont

514-725-0183

info@aqdrrosemont.org